



JAN.
JUN
2018

CLÉ'OPAC

LE MAGAZINE DES LOCATAIRES

N°24

DOSSIER

**BAISSE DES APL ET
RÉDUCTION DE LOYER DE
SOLIDARITÉ**

CE QUE ÇA CHANGE POUR
LES LOCATAIRES

OPAC⁴³
VIVRE ENSEMBLE



Clé'OPAC est
une publication
gratuite et
semestrielle de
l'OPAC 43, Office
Public de l'Habitat de
la Haute-Loire, dont le
siège social est situé
29 avenue de Tonbridge,
CS 90128, 43009 Le Puy-
en-Velay Cedex.

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION :**

Jacques CHEVAUX,
Directeur Général, OPAC 43

CONCEPTION/RÉDACTION :

Dominique-Lise BLANDIN,
Chargée de Communication,
OPAC 43

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS :

OPAC 43 ; Fotolia.

Dépôt légal : mai 2018
Numéro ISSN : 1637-942
Documentation et photos non contractuelles.

Edito

Depuis plusieurs années, d'importantes actions ont été mises en œuvre pour moderniser l'Office et être en lien avec la société actuelle : organisation repensée, demande de logement en ligne mise en place, information des demandeurs améliorée...

Une dynamique qui s'est poursuivie avec l'évolution de notre logo, la refonte du site internet et l'amélioration du traitement des réclamations par communication SMS.

Aujourd'hui, l'Office doit faire face à une réforme gouvernementale qui impose une réduction de loyer dit de solidarité pour venir compenser la baisse de l'APL.

Le terme de solidarité est interrogatif ; cette mesure pénalisant les Offices à vocation sociale vraie, comme l'OPAC 43, qui hébergent un grand nombre de locataires bénéficiaires de l'APL, et préservant les riches bailleurs qui, comme ceux du privé, ne sont

pas ou peu impactés et ne participent pas à cet effort...?

Associée à l'augmentation du taux de TVA, cette loi qui vient amputer les finances de l'OPAC 43 a été votée malgré les multiples interventions des responsables d'Offices ainsi que celles des associations de locataires qui se sont fortement impliquées dans ce combat.

Premier et désormais seul bailleur départemental, l'OPAC 43 continuera de s'affirmer comme un acteur essentiel d'aménagement de notre territoire altigérien.

Votre satisfaction guide nos choix et nos actions, et nos équipes restent plus motivées que jamais à vous offrir des services de qualité.



*Yves BRAYE,
Président de l'OPAC 43,
Conseiller Départemental des
Deux Rivières et Vallées.*

Le magazine Clé'OPAC vous permet, deux fois par an, de retrouver l'actualité de l'OPAC 43 au travers des actions dans les quartiers, des événements et principaux chantiers près de chez vous.

Nous vous souhaitons une agréable lecture !

Sommaire

04

LA VIE DE QUARTIERS

De nouvelles fenêtres pour 142 logements

Compteurs Linky

Les Terrasses de Coloin : devenez propriétaire au Puy en Velay

Le Brignon : journée portes-ouvertes

Une caserne de gendarmerie flambant neuve à Vorey

Nos derniers programmes neufs

06

DOSSIER

Baisse des APL et Réduction de Loyer de Solidarité : ce que ça change pour les locataires

08

INF'OPAC

Un vent de nouveautés souffle sur l'OPAC 43

Journée du logement à Brioude

La fête des voisins : vendredi 25 mai

Des SMS pour améliorer la qualité de service

Règlement intérieur des résidences

Le responsable de secteur : votre 1^{er} interlocuteur

10

LE MOT DES ASSOCIATIONS

11

A LOUER

12

A VENDRE

DE NOUVELLES FENÊTRES POUR 142 LOGEMENTS

Améliorer le confort thermique des logements et réduire les charges pour les locataires : c'est dans cette optique que l'OPAC 43 a engagé une campagne de remplacement de menuiseries.



Sur ce début d'année, l'OPAC 43 a donc procédé au remplacement des menuiseries extérieures de 5 résidences sur les communes du Puy-en-Velay, Brives-Charensac, Sainte Florine, Beauzac et Bas-en-Basset.

Place donc désormais à des fenêtres PVC avec volets roulants électriques, dotées de meilleures performances acoustiques et thermiques.

Au total, ce ne sont pas moins de 142 locataires qui bénéficient des bienfaits de ces travaux.

Des chantiers de taille puisque ce sont près de 800 éléments (fenêtres, portes-fenêtres, portes coupe-feu...) qui ont été remplacés!

Compteurs Linky

ENEDIS procède actuellement à une vaste opération de modernisation de ces compteurs dont il est propriétaire. L'appareil, de même taille que les anciens, remplacera la totalité des 35 millions de compteurs électriques français.

Cette campagne de déploiement sur le département de la Haute-Loire s'étendra jusqu'en 2021.

ENEDIS doit vous informer 45 jours à l'avance de son intervention. Aucune contrainte pour vous, pas de travaux nécessaires et l'intervention est gratuite. Durée du remplacement du compteur entre 20 et 30 minutes.

LES TERRASSES DE COLOIN : DEVENEZ PROPRIÉTAIRE AU PUY-EN-VELAY !



Les travaux de construction se terminent pour la résidence *Les Terrasses de Coloin*. Ce nouveau programme, situé sur les hauteurs du Puy-en-Velay, propose 13 logements neufs en accession sociale à la propriété.

Un cadre de vie agréable

Située dans le quartier de Coloin, au Puy-en-Velay, la résidence offre un cadre de vie des plus agréables, à la fois calme et pratique.

Vous surplombez le Puy tout en étant proche du centre ville. La résidence est desservie par plusieurs lignes de bus et la gare SNCF, avec sa passerelle reliant le centre ville, n'est qu'à 5 minutes à pied.

De beaux espaces à vivre

Confortables et fonctionnels, les logements offrent de beaux volumes. Comptez en moyenne 66 m² pour un T3 et 86 m² pour un T4.

Ici, la convivialité est mise à l'honneur !

Entrée individuelle, cuisine ouverte sur le séjour, terrasse avec vue exceptionnelle sur la ville, jardin privatif...

Les logements bénéficient d'un haut niveau d'équipement incluant 2 places de parking.

Ils répondent par ailleurs aux normes RT 2012 garantissant des consommations énergétiques maîtrisées.

A partir de 144 000 €

**9 LOGEMENTS SONT
ENCORE DISPONIBLES
À LA VENTE**

Christelle VERDOIRE,
chargée des ventes
Tel : 04.71.09.17.88

LE BRIGNON : JOURNÉE PORTES-OUVERTES

L'OPAC 43 vient de livrer 3 logements locatifs neufs sur la commune du Brignon. Venez les découvrir lors de notre journée portes-ouvertes, vendredi 25 mai !



Cette imposante bâtisse, située route des Salles au Brignon, accueillait auparavant l'ancienne école privée du village.

L'OPAC 43 l'a entièrement rénovée et 3 logements locatifs y ont été aménagés : 1 T2 de 43m² et 2 T3 de 65m² en moyenne.

Adaptés aux personnes à mobilité réduite, les logements disposent d'un cellier, d'une cave, d'un espace extérieur (terrasse ou jardin), et de places de stationnement.

L'OPAC 43 a le plaisir de vous convier à une journée portes-ouvertes vendredi 25 mai ; une occasion unique de découvrir ces logements et de rencontrer nos équipes!

**3 LOGEMENTS NEUFS
DISPONIBLES À LA LOCATION**

JOURNÉE PORTES-OUVERTES
Vendredi 25 mai
de 13h30 à 17h30
Route des Salles, 43370 Le Brignon

UNE CASERNE DE GENDARMERIE FLAMBANT NEUVE À VOREY

Le chantier de construction de la nouvelle gendarmerie de Vorey touche à sa fin ! Les gendarmes devraient prendre possession des lieux début juin.



Située route de Brignols à Vorey, la nouvelle caserne de gendarmerie comprend, outre les locaux à usage de bureaux et les locaux techniques, 5 pavillons avec jardins collectifs et une chambre pour le gendarme adjoint volontaire.

Au delà de ses compétences de constructeur et de gestionnaire de logements sociaux, l'OPAC 43 porte une mission d'aménageur du territoire. Ce projet en est l'exemple.

Ce nouvel équipement permettra d'assurer un service public de proximité et une efficacité opérationnelle. Il offrira aux gendarmes des conditions optimales pour l'exercice de leurs fonctions mais aussi pour l'accueil de leurs familles.



NOS DERNIERS PROGRAMMES NEUFS

YSSINGEAUX - ÉTERNITÉ



Depuis septembre, l'OPAC 43 propose une nouvelle offre de logements en plein centre ville d'Yssingeaux. La résidence de 18 logements locatifs (13 T2 et 5 T3) a été conçue par le cabinet AXIS ARCHITECTURE en lieu et place des anciens logements de la gendarmerie, rue de l'Eternité. Equipée d'un ascenseur et d'un interphone, la résidence est entièrement sécurisée. Pour le chauffage, les logements sont raccordés au réseau de chaleur communal.



BLAVOZY - LES RIOUX

En juillet 2017, l'OPAC 43 a réceptionné 10 nouveaux logements locatifs à Blavozy.

Les logements (6 T2 et 4 T3) se situent dans le récent quartier des Rioux, juste à côté de la médiathèque. Conçus par l'architecte Pierre GRANIER, ces constructions de plain pied sont équipées de terrasses individuelles privatives et d'un système de chauffage par pompe à chaleur.



BAISSE DES APL ET RÉDUCTION DE LOYER DE SOLIDARITÉ

CE QUE ÇA CHANGE POUR LES LOCATAIRES

La loi de finances 2018, souhaitée par le Gouvernement, a introduit une réforme importante pour financer les aides au logement dans le logement social. Pour compenser la baisse de l'APL, un nouveau dispositif a été créé : la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS). On vous explique !

Le principe

Afin de compenser la baisse de l'APL prévue par le Gouvernement, votre loyer sera réduit.

Cette baisse porte un nom : la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS). Le but étant de maintenir votre reste à payer à un niveau à peu près équivalent à ce qu'il était avant cette réforme.

La baisse de l'APL, conjointe à la baisse de loyer, ne pénalisera donc pas les locataires ni n'impactera leur pouvoir d'achat.

Qui est concerné ?

Cette réduction de loyer sera appliquée aux ménages locataires d'un logement social respectant un plafond de ressources.

Ce plafond est fixé par arrêté. Il dépend de la composition du foyer et de la zone géographique. Vous trouverez le détail sur le tableau présenté ci-après.

Dans les faits, la baisse de loyer concernera essentiellement les ménages bénéficiant de l'APL.

Qui calcul la RLS ?

La CAF ou la MSA de votre département calcule et transmet à l'OPAC 43, chaque mois, le montant de la RLS pour les locataires bénéficiant de l'APL.

Vous n'avez donc aucune démarche particulière à effectuer.

Quand ?

Ce dispositif, baisse de l'APL et mise en place conjointe de la RLS, est entré en vigueur depuis le 1^{er} février 2018.

Toutefois, sa mise en oeuvre technique n'interviendra que dans le courant de l'année.

Ainsi, dès que la CAF sera techniquement prête à actionner la baisse des APL, l'OPAC 43 actionnera la baisse de loyer équivalente.

La quittance de loyer qui sera alors émise lors de la mise en place du dispositif comportera des régularisations au titre des mois concernés depuis février 2018.

Notez que la mise en oeuvre de ce dispositif n'aura pas d'effet pour le locataire. Et soyez sûrs que nous mettrons tout en oeuvre pour que ces opérations se déroulent le mieux possible.

À COMBIEN S'ÉLÈVE LA RLS



Le montant mensuel de la RLS est fixé au 1^{er} janvier de chaque année par arrêté.

Pour 2018, le montant maximum mensuel de la RLS est de :

SITUATION	PLAFONDS DES RESSOURCES MENSUELS		MONTANT MAXIMUM MENSUEL DE LA RÉDUCTION DU LOYER	
	HAUTE-LOIRE / LOZERE		HAUTE-LOIRE / LOZERE	
	820 €		26 €	
	998 €		31,52 €	
OU +	1276 €		35,34 €	
OU +	1521 €		40,4 €	
OU +	1858 €		45,46 €	
OU +	2148 €		50,52 €	
OU +	2387 €		55,58 €	
OU +	2645 €		60,64 €	
+	245 €		5,06 €	

Cette baisse de loyer vient donc compenser la baisse équivalente de votre APL.



DES CONSÉQUENCES SUR LES INVESTISSEMENTS DE L'OPAC 43

Si la Réduction de Loyer de Solidarité n'impacte pas les locataires, elle aura, en revanche, des conséquences lourdes pour les organismes de logement social qui subissent une importante perte de recettes.

Deux dispositions prévues par la loi de finances viennent s'ajouter à cette baisse de loyers : une hausse de la TVA pour les opérations de construction et de réhabilitation et un gel des loyers (hors révision dans le cadre de réhabilitations).

Toutes ces mesures ont un impact important sur nos ressources financières. Notre capacité d'investissement peut

s'en trouver fortement réduite ce qui peut potentiellement nous obliger, dès cette année, à suspendre voire abandonner des projets de réhabilitation et de construction.

Nous nous efforcerons néanmoins de procéder aux meilleurs arbitrages possibles afin de maintenir le même niveau de qualité de services aux locataires.

UN VENT DE NOUVEAUTÉS SOUFFLE SUR L'OPAC 43

Pour répondre toujours mieux à vos besoins, l'OPAC 43 évolue et se dote d'une nouvelle identité visuelle et d'un nouveau site Internet !

Nouveau logo

Notre nouveau logo a été conçu par l'agence ponote Studio n°3. Plus visible et plus moderne, il reflète notre professionnalisme et notre qualité de service. Effectif depuis le 16 octobre, il apparaîtra progressivement sur tous les documents émanant de l'organisme. Ancien et nouveau logo seront amenés à cohabiter pendant cette période de transition. Merci de votre compréhension.

Nouveau site Internet

Autre nouveauté : depuis le 1er décembre, vous pouvez désormais surfer sur notre nouveau site Internet. Vous y trouvez notamment nos offres de logement, les actualités de l'OPAC 43 et des informations pratiques sur la vie locative...

Afin d'améliorer nos services, nos équipes travaillent actuellement à la mise en place d'un espace locataire personnalisé, en ligne. Vous pourrez notamment y consulter votre dossier locataire, saisir une réclamation, télécharger une quittance de loyer... Le service devrait être opérationnel à la fin de l'année.



JOURNÉE DU LOGEMENT À BRIOUDE

Lundi 25 juin 2018 se déroulera la Journée du Logement à Brioude à la Halle aux Grains (4, rue de la Halle).

Pilotée par la CAF et le Département, cette manifestation est réalisée avec l'appui de partenaires locaux, dont l'OPAC 43.

De 9h30 à 21h00, diverses animations seront proposées. Au programme :

- Des cafés «Info-logement», si vous êtes locataires en recherche de logement, si vous souhaitez déménager, si vous avez des interrogations sur le financement, les droits et devoirs d'un locataire...
- Des ateliers «récup'» pour créer de la déco à petit prix (Uniquement sur inscription au 04 71 74 94 33)
- Des démonstrations de restauration de meubles, pour faire le plein d'idées
- Une réunion d'information sur les économies d'énergie, de 19h à 21h00.

LA FÊTE DES VOISINS : VENDREDI 25 MAI

Le vendredi 25 mai
c'est la fête des voisins !
Prenez le temps de partager un
moment de convivialité avec
vos voisins ! L'OPAC 43 soutient
vos initiatives et vous fournit du
matériel pour vous aider dans
l'organisation de votre fête !



Vous souhaitez organiser un goûter, un pique-nique ou un barbecue avec vos voisins ? Pour vous aider dans l'organisation, l'OPAC 43 met à votre disposition, gratuitement, et dans la limite des stocks disponibles, des affiches, cartons d'invitation, T-shirts, ballons, nappes, gobelets et biscuits apéritifs ! Alors n'attendez plus et demandez votre kit auprès de votre responsable de secteur !

La fête à Aurec

Prenez date ! La MJC d'Aurec-sur-Loire organise sa fête des voisins le vendredi 25 mai.

Au programme : jeux en bois, livre d'or, mur d'expression, pique-nique géant et concert gratuit !

Pour le pique-nique, tables, chaises, assiettes, couverts et gobelets seront mis à votre disposition. A chacun d'apporter de quoi les remplir !

Événement gratuit ouvert à tous. Début des festivités en fin d'après-midi.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES RÉSIDENCES

DES SMS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE

Depuis l'été dernier, l'OPAC 43 intègre l'envoi de SMS dans sa relation client. L'objectif : mieux vous informer pour mieux vous satisfaire.



Au quotidien, nos équipes multiplient les efforts pour régler au mieux et au plus vite les problèmes techniques signalés dans votre logement ou votre résidence.
Pour vous apporter toujours plus

de satisfaction, nous vous tenons désormais informés, par SMS, du traitement de votre réclamation technique. Vous recevez alors :

- Une confirmation de la prise en compte de votre réclamation,
- Le nom de l'entreprise désignée pour intervenir dans votre logement ou votre résidence,
- Une confirmation de clôture de votre réclamation.

Il est donc important de renseigner un numéro de téléphone portable valide dans votre dossier locataire !

• POURQUOI UN RÈGLEMENT ?

La vie en immeuble collectif implique de respecter des règles de bon sens en matière de tranquillité, d'hygiène, de sécurité et de civisme.

• OÙ LE CONSULTER ?

Le règlement intérieur vous a été remis avec votre bail lors de votre entrée dans les lieux. Il est également affiché dans tous les halls d'immeuble de l'OPAC 43.

• A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Le règlement intérieur s'adresse à toute personne qui pénètre sur la propriété de l'OPAC 43. Ainsi, le titulaire du bail est responsable du respect du règlement par lui-même, par les personnes vivant à son domicile, et par ses visiteurs.

• EN CAS DE NON-RESPECT

En cas de manquement aux dispositions du règlement, l'OPAC 43 se réserve le droit :

- de poursuites pénales
- de facturer à l'auteur des dégradations les frais de remise en état.

LE RESPONSABLE DE SECTEUR : VOTRE 1^{ER} INTERLOCUTEUR

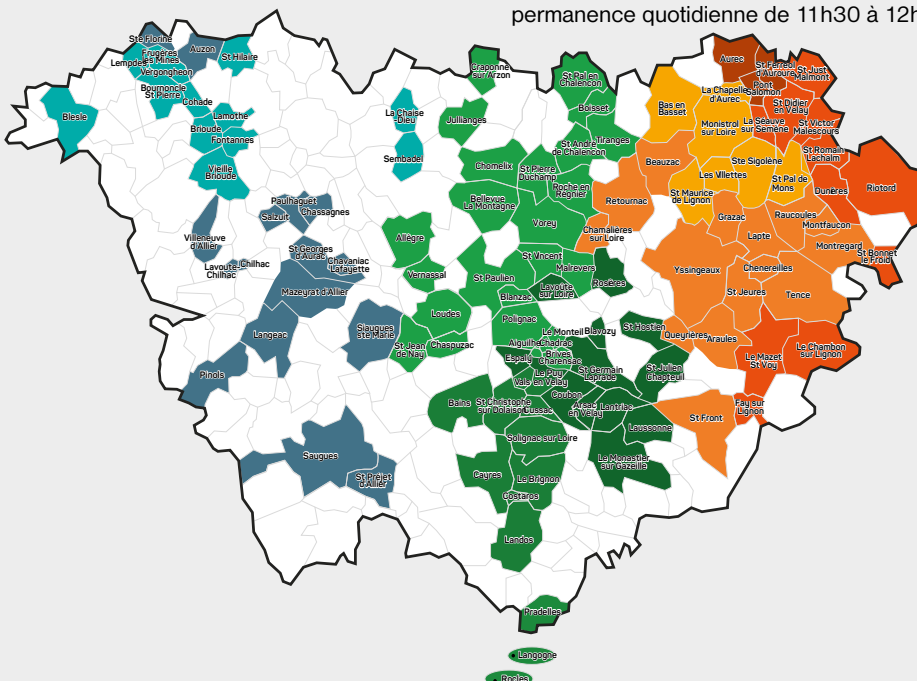
Un interlocuteur à votre écoute

Le responsable de secteur assure le suivi de votre vie locative. Il est votre 1^{er} interlocuteur à l'OPAC 43, quel que soit le sujet. A votre écoute, il gère notamment vos problèmes de voisinage et vos réclamations techniques. Il vous réoriente, le cas échéant, vers le bon interlocuteur.

La prise de rendez-vous

Pour un accueil de qualité, votre responsable de secteur privilégie un fonctionnement sur rendez-vous. A domicile, au bureau de secteur ou en agence, c'est à vous de choisir le lieu et l'horaire qui vous conviennent !

Pour prendre rendez-vous, contactez votre responsable de secteur lors de sa permanence quotidienne de 11h30 à 12h30.



- Muriel KERKELING
Tel : 04.71.50.89.17
- Jean PEREIRA
Tel : 04.71.50.89.19
- Jean-Jacques PETIT
Tel : 04.71.06.65.03
- Jérôme SOLVIGNON
Tel : 04.71.02.71.08
- Emilie ABOULIN
Tel : 04.71.06.65.05
- Pierre PEYROT
Tel : 04.77.35.21.62
- Jean-Luc VIDON
Tel : 04.71.59.05.19
- Sabine FOURY
Tel : 04.71.56.50.73
- Marcel COLOMBET
Tel : 04.71.75.40.68

LES ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES DES LOCATAIRES ONT LA PAROLE

Cette zone d'expression est réservée aux associations représentatives des locataires. Son contenu n'engage que la responsabilité des associations.

Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV)

Les prochaines élections des représentants des locataires au conseil d'administration de l'OPAC 43, auront lieu entre le 15 novembre et le 15 décembre 2018.

Pour mémoire, la liste de l'association de défense des locataires Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) est arrivée largement en tête lors du scrutin du 2 décembre 2014 avec 55,86 % des voix.

Lucien PONOT précise ; malgré de fortes dissensions avec la CLCV Haute-Loire depuis plus de deux ans, j'assumerai mes fonctions tant au conseil d'administration qu'à la Commission d'Attribution des

Logements jusqu'au terme de mon mandat.

Lucien PONOT n'écarte pas l'éventualité de conduire une liste, au titre d'une autre association représentative des locataires, aux prochaines élections des représentants des locataires afin de faire bénéficier ces derniers de son expérience et des compétences acquises dans le domaine du logement social depuis 1986.

Par ailleurs, nous dénonçons la décision de l'organisme concernant la suppression de la version papier du journal des locataires qui sera uniquement consultable sur le site Internet de l'OPAC 43. Cette décision,

pour des raisons économiques, est discriminatoire car seuls les locataires possédant Internet pourront consulter leur journal.

Vos représentants CLCV :

Lucien PONOT d'Yssingaux
Tel : 04 71 65 19 14
lucien.ponot@orange.fr

Jean BOUTHERON d'Aurec
Tel 04 77 35 39 08

Association Force ouvrière consommateurs (AFOC)

Depuis des années les représentants de l'AFOC tirent la sonnette d'alarme sur la précarité des comptes de l'OPAC 43. La loi de finances 2018 aggrave la situation avec la baisse des loyers imposée par l'état à la base de l'APL.

C'est une perte importante de recettes pour le logement HLM qui répond pourtant à un besoin collectif notamment pour les citoyens les moins argentés.

Le plan proposé par la direction de l'OPAC fait supporter cette situation aux locataires :

- Perte de la « prime à la fidélité »
- Augmentation des loyers des nouveaux entrants ou des

mutations

- Augmentation des loyers lors de travaux thermiques sans justifier l'économie du locataire
- Diminution importante ou report des travaux de réhabilitation
- Suppression du journal CLE OPAC

Pour l'AFOC, il n'est pas acceptable que les locataires fassent les frais des décisions budgétaires. Le logement HLM ne doit pas être un logement au rabais.

Il est légitime que nous portions les demandes des locataires pour l'amélioration de leur cadre de vie. En faisant cela nous ne

nous opposons pas aux salariés de l'OPAC dont c'est la mission. D'ailleurs la fin de non recevoir qui nous est opposée le plus souvent est toujours la même : « manque de moyens » cela touche les locataires comme les personnels.

Dans cette situation difficile où le logement HLM est mis en péril par les décisions nationales, l'AFOC demande que la Direction de l'OPAC traite ses demandes et propositions avec respect.

Votre représentant AFOC :

Jean-Luc ISSARTEL

Un bébé arrive dans la famille ? Votre enfant souhaite quitter le cocon familial ? Des amis cherchent un logement ?

Contactez-nous !

RETOURNAC



A louer, maison T4 de 87m² dans quartier pavillonnaire de Retournac. Séjour, cuisine séparée, 3 chambres, SDB, WC, dressing, garage, jardin. Chaudière individuelle au fuel.

Loyer hors charges : 426 €
Charges mensuelles : 32 €

Contact : Agence d'Yssingeaux
Delphine BONNET : 04.71.56.50.77

LAMOTHE



A louer, maison de bourg T3 de 76m². Cuisine ouverte sur séjour, 2 chambres, SDB, WC, garage individuel, balcon. Pas de terrain. Chauffage individuel électrique.

Loyer hors charges : 337 €
Charges mensuelles : 53 €

Contact : Agence de Brioude
Katiuscia BOTTEGA : 04.71.50.45.11

ROCHE EN REGNIER



A louer, à St Maurice de Roche, commune de Roche en Régnier. Grande pièce de vie, cuisine séparée, 2 chambres, salle d'eau, WC, pièce «débarras» et placard dans l'entrée.

Loyer hors charges : 309 €
Charges mensuelles : 22 €

Contact : Agence du Puy
Emilie EYRAUD : 04.71.06.65.02

LANGÉAC

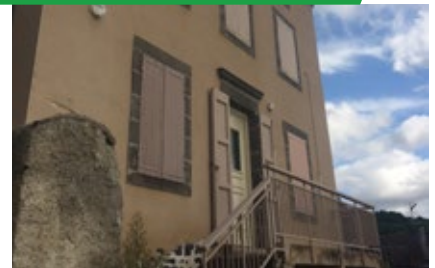


A louer, appartement T3 de 69 m², situé en plein centre ville, dans immeuble calme et sécurisé. Entrée avec placard, séjour, cuisine séparée, 2 chambres, salle d'eau et WC.

Loyer hors charges : 354 €
Charges mensuelles : 54 €

Contact : Agence de Brioude
Amaryllis PONCET : 04.71.50.89.18

CHAVANIAC LAFAYETTE

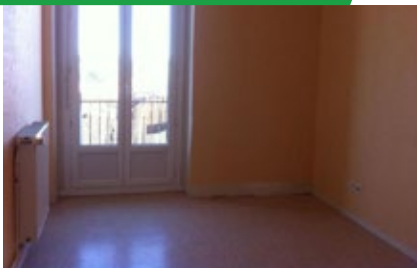


A louer, à 5 min de Paulhaguet et 20 min de Brioude. Appartement T3 de 68 m². Cuisine ouverte sur séjour, 2 chambres, salle d'eau, WC, cave. Très lumineux, bonne exposition, vue sur le château. Chauffage au gaz.

Loyer hors charges : 310 €
Charges mensuelles : 32 €

Contact : Agence de Brioude
Amaryllis PONCET : 04.71.50.89.18

SAINT JUST MALMONT



A louer, appartement T2 de 56 m². Cuisine séparée, séjour, 1 chambre avec balcon, SDB, WC, placard dans le couloir. Chaudière individuelle au gaz.

Loyer hors charges : 249 €
Charges mensuelles : 25 €

Contact : Agence d'Yssingeaux
Virginie BONNET : 04.71.56.50.72

Ma demande de logement en ligne

Pour effectuer votre demande de logement, rien de plus simple !

Rendez-vous sur www.opac43.fr et laissez-vous guider.

Simple, pratique et rapide, quelques clics suffisent pour déposer votre demande !

À VENDRE

TERRAINS À BÂTIR

LE PUY EN VELAY LES HAUTS DE COLOIN

Environnement à la fois calme et pratique, desservi par plusieurs lignes de bus. Vue exceptionnelle sur le Puy, tout en étant proche du centre ville.

Terrains à bâtir viabilisés pour habitat individuel

20 lots de 370 m² à 650 m²

Libres de constructeur

A partir de 28 500 €

SALZUIT - LE MARCET

A 15 minutes de Brioude et 5 minutes de Paulhaguet. Environnement calme et verdoyant.

Terrains à bâtir viabilisés pour habitat individuel

13 lots de 400 m² à 1200 m²

Libres de constructeur

A partir de 9 900 €

RENSEIGNEMENTS
04 71 09 17 88

OPAC⁴³
VIVRE ENSEMBLE